



RECENSEMENT
de la population 2020

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Agent recenseur

En vue du recensement de la population 2020 qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, la commune de Saint-Pierre d'Oléron recrute des agents recenseurs pour la période du 6 janvier au 21 février 2020 en contrat à durée déterminée.

Après 2 demi-journées de formation, l'agent recenseur

- effectuera la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- sera chargé de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants.
- devra vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE.
- rendra compte de l'avancement de son travail régulièrement auprès du coordinateur communal.

Qualités requises :

- Capacité relationnelle (convaincre, rassurer, aider)
- Courtoisie, moralité, neutralité et discrétion.
- Qualités d'ordre, de méthode et rigueur.
- Bonne connaissance du territoire de Saint-Pierre d'Oléron
- Bonnes notions d'organisation et de méthode.

Il n'y a pas d'horaires fixes. Prévoir des horaires de disponibilité le soir et le samedi.

Permis B+véhicule fortement conseillé.

Salaire : tarif unitaire par bulletin et feuille de logement + prime

L'agent recenseur sera payé en fonction du nombre de feuilles de logement et de bulletins individuels collectés selon un tarif fixé par le conseil municipal. La rémunération comprend une partie fixe (tarif à la feuille de logement et au bulletin individuel), et une partie variable dont le versement est subordonné à l'efficacité de l'agent recenseur.

Estimé approximatif minimum : 1 000 €